

MDN

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL À LA 1^{ère} RÉGION MILITAIRE

Page 2

PÉTROLE

LE BRENT À PLUS DE 74 DOLLARS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5104 | Dimanche 22 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS :

« L'APPLICATION DE LA VAR SE FERA DE MANIÈRE GRADUELLE »

Page 16

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

PRÈS DE 12 MILLIONS D'ÉLÈVES REPRENENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE CE DIMANCHE



Page 4

DIPLOMATIE

L'ALGÉRIE CONDAMNE LES ATTAQUES SIONISTES CONTRE LE LIBAN, LES QUALIFIANT DE «CRIMES DE GUERRE»

Page 3



L'ALGÉRIE VEUT S'INSCRIRE À L'INTERNATIONAL

LES ENJEUX DE LA COOPÉRATION MULTIFORME DÉCLINÉE

Page 4

MDN

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail à la 1^{ère} Région militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, samedi, une visite de travail à la 1^{ère} Région militaire à Blida où il a donné des orientations dans la perspective de faire de l'année de préparation au combat 2024-2025 une réussite, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.



« Dans le cadre des visites de travail et d'inspection aux différentes Régions militaires et à quelques jours de l'ouverture de l'année de préparation au combat 2024-2025, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué, ce samedi 21 septembre 2024, une visite de travail à la 1^{ère} Région militaire où il a donné un ensemble d'instructions et d'orientations dans la perspective de faire de cette année de préparation au combat une réussite », précise la même source.

« Je tiens, tout d'abord, à faire part de ma grande satisfaction pour la tenue de cette visite d'inspection et de travail qui m'offre l'opportunité de rencontrer les cadres et les personnels de la 1^{ère} Région militaire et de m'adresser aux commandants, cadres et personnels des Commandements et des autres Régions militaires à travers le système de visioconférence, pour donner un ensemble d'instructions et d'orientations dans la perspective de faire réussir l'année de préparation au combat 2024-2025 que nous voulons être une occasion pour valoriser les acquis et remédier aux lacunes enregistrées durant l'année écoulée, afin de nous acquitter parfaitement des missions qui nous sont assignées et de nous adapter continuellement aux mutations géopolitiques qui nous entourent », a déclaré le Chef d'Etat-major de l'ANP. « En effet, les mutations accélérées qui s'opèrent dans la sous-région et aux abords de nos frontières nationales, nous appellent à redoubler de

Forces, des Régions militaires et des Grandes unités et à travers laquelle il a exprimé "sa satisfaction pour cette visite de travail qui constitue une occasion pour inciter les personnels à valoriser les acquis et à remédier aux lacunes enregistrées, afin d'assurer le plus grand succès à cette nouvelle année de préparation au combat", ajoute le communiqué.

« Je tiens également à adresser mes félicitations à l'ensemble des personnels de l'ANP et aux différents services de sécurité, en guise de reconnaissance à leurs efforts considérables, et le sens élevé du devoir et de responsabilité dont ils ont fait preuve, démontrant, une fois de plus, leur disposition à contribuer efficacement à la réussite de ce genre de rendez-vous importants à travers la sécurisation de toutes les étapes du processus électoral, faisant de cet événement une autre étape décisive dans l'établissement d'une véritable démocratie et la sauvegarde de notre régime républicain », a encore soutenu le Chef d'Etat-major de l'ANP.

« Je tiens également à adresser mes félicitations à l'ensemble des personnels de l'ANP et aux différents services de sécurité, en guise de reconnaissance à leurs efforts considérables, et le sens élevé du devoir et de responsabilité dont ils ont fait preuve, démontrant, une fois de plus, leur disposition à contribuer efficacement à la réussite de ce genre de rendez-vous importants à travers la sécurisation de toutes les étapes du processus électoral, faisant de cet événement une autre étape décisive dans l'établissement d'une véritable démocratie et la sauvegarde de notre régime républicain », a encore soutenu le Chef d'Etat-major de l'ANP.

A l'issue, le Général d'Armée a donné aux personnels « un ensemble d'instructions et d'orientations portant dans leur ensemble sur la nécessité de maintenir l'aptitude opérationnelle des unités et consolider les facteurs de sécurité et de stabilité à travers l'ensemble du territoire national, avant de suivre avec un grand intérêt, les interventions des cadres de la Région qui ont fait part de leurs préoccupations et propositions », conclut le communiqué du MDN.

« A l'occasion de la réélection de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense

« sa gratitude envers l'ensemble des personnels de l'ANP et des différents services de sécurité pour leur contribution à la réussite de ce rendez-vous électoral crucial ».

« A l'occasion de la réélection de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense

DÉFENSE NATIONALE

Deux narcotrafiquants arrêtés et une importante quantité de drogue saisie à Barika

Les personnels des Services de sécurité spécialisés de la 5^e Région militaire, soutenus par le personnel de la Brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Barika ont arrêté, mercredi dernier, deux narcotrafiquants et saisi une importante quantité de drogue, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« Dans la dynamique des efforts continus visant à lutter contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, les personnels des Services de sécurité spécialisés de la 5^e Région militaire soutenus par le personnel de la Brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Barika ont arrêté le 18 septembre 2024 deux (02) narcotrafiquants », note la même source. Cette opération qualitative a permis « la saisie de 13,20 kilogrammes de cocaïne, 08,80 kilogrammes de kif traité, un (01) pistolet de confection artisanale, treize (13) cartouches et 9200 comprimés psychotropes ».

« Cette opération réitére, une fois de plus, la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à lutter contre toutes les formes de criminalité organisée et de préserver la stabilité et la sécurité du pays », ajoute le communiqué.

SÉCURITÉ NATIONAL

Neutralisation à Tipasa d'un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer en contrepartie de sommes d'argent a été démantelé par les services de la sûreté de wilaya de Tipasa, a indiqué samedi un communiqué rendu public par ce corps sécuritaire.

La brigade de recherche et d'investigations (BRI) a démantelé un réseau d'organisation de traversées clandestines par mer composé de sept (7) personnes suspectées d'être impliquées dans un trafic de migrants à travers l'organisation de traversées clandestines à partir des côtes de la wilaya de Tipasa en contrepartie d'un avantage financier, est-il souligné dans le même communiqué. Outre l'arrestation

des sept suspects, cette opération a permis la saisie, après une fouille des domiciles des mis en cause, de matériel de navigation, dont un moteur marin de 40 chevaux. A cela s'ajoute un véhicule touristique utilisé dans les déplacements des membres du réseau, des sommes d'argent en monnaies nationale et étrangère, 368 litres de carburant, deux boussoles et des lampes marines. Les prévenus ont été déferés devant le parquet de la République près le tribunal territorialement compétent sous les chefs d'inculpation de "trafic illicite de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé via les frontières nationales, avec mise en danger de leur sécurité et de leur intégrité physique et morale".

Décès du moudjahid Ahmed Ben Ali Cherif à l'âge de 98 ans

Le moudjahid Ahmed Ben Ali Cherif, l'un des premiers fondateurs de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) et son premier directeur général, est décédé à l'âge de 98 ans, a-t-on appris, jeudi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Le défunt a rejoint les rangs de la Révolution de libération en 1956, militant et combattant pour la liberté et l'indépendance aux côtés de ses frères moudjahidine. Après l'indépendance, feu Ahmed Ben Ali Cherif a poursuivi son parcours au service du pays. Il fut l'un des premiers fondateurs de la CNAN et son premier directeur général. Il a également assumé plusieurs postes de responsabilité au sein de Sonatrach.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes, les assurant de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à sa famille et proches patience et réconfort.

DIPLOMATIE

L'Algérie condamne les attaques sionistes contre le Liban, les qualifiant de « crimes de guerre »

L'Algérie a condamné dans les termes les plus forts les explosions provoquées par des cyberattaques sionistes ayant pris pour cible des appareils de télécommunication au Liban, les 17 et 18 septembre en cours, faisant des dizaines de morts et de blessés, et a souligné que ces agressions constituent des « crimes de guerre » et une violation flagrante de la souveraineté du Liban et du droit international.

Dans son intervention lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité tenue vendredi pour discuter de la situation au Moyen-Orient et des attaques sionistes contre le Liban, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (ONU), l'ambassadeur Amar Bendjama a déclaré que ces « événements tragiques » ont fait des dizaines de morts et de blessés, suite à l'explosion à distance de petits appareils de communication à travers différentes régions du Liban, ajoutant que l'auteur de ces actes "est bien connu".

« Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces attaques israéliennes, qui constituent une violation flagrante de la souveraineté du Liban, de la Charte des Nations unies, du droit international et des résolutions 1701 et 2749 », a affirmé M. Bendjama.

Il a réitéré « l'entière solidarité de l'Algérie avec le Liban en ces moments difficiles », tout en saluant « la réaction et la gestion responsable » par les autorités libanaises de cette grave crise afin d'éviter une nouvelle escalade.

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a souligné que ces agressions « s'apparentent à des crimes de guerre », signalant au passage que « le caractère délibéré et aveugle de ces attaques israéliennes a semé la



panique parmi les civils en visant des zones densément peuplées ». Mettant en garde contre ce « dangereux précédent » qui transforme des engins civils en obus qui menacent la sécurité de tous, M. Bendjama a poursuivi : « Que se passerait-il si ces tactiques inhabituelles étaient reproduites par des groupes terroristes ? ». « Au moment où la communauté internationale appelle à la désescalade, Israël pousse la région vers la guerre et étend ses actes d'agression au-delà de la Ligne bleue et s'enfonce dans le territoire libanais », a-t-il ajouté.

Il a rappelé qu'« Israël a menacé de lancer une guerre totale contre le Liban », et les agressions menées par l'occupant ont été suivies « de déclarations officielles se vantant des résultats qu'il a obtenus », et ce comportement -a-t-il dit- est une preuve supplémentaire que l'autorité sioniste « n'est pas concernée par la paix ». A ce propos, le représentant permanent de l'Algérie s'est interrogé « si les autorités d'occupation israéliennes recherchent

réellement la paix avec ses voisins et sont-elles vraiment engagées dans la mise en œuvre de la résolution 2735 et d'un cessez-le-feu à Ghaza ».

Après avoir rappelé que le Conseil de sécurité a la responsabilité de faire respecter les principes consacrés par les Nations unies, il a souligné que cet organe onusien « doit mettre en œuvre ses résolutions pleinement et de manière impartiale, en particulier la résolution 1701 ».

Bendjama a également appelé à « mettre fin aux agressions de l'occupant israélien, qui doit se retirer de tous les territoires libanais occupés », en insistant que « mettre fin à l'occupation est le seul moyen qui ouvrira la voie à une paix et une stabilité durables dans la région ».

A la demande du Liban, l'Algérie avait appelé à la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner les graves développements dans ce pays, en particulier les explosions provoquées par des cyberattaques à grande échelle, faisant 37 morts et plus de 3 500 blessés.

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

Attaf prend part aux travaux de la semaine de haut niveau de l'AG des Nations unies

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé à New York pour prendre part aux travaux de la semaine de haut niveau de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations unies, indique un communiqué du ministère.

M. Attaf participera, en tant que représentant de Monsieur le président de la République, au Sommet de l'avenir, prévu les 22 et 23 septembre, ainsi qu'au débat général de l'Assemblée générale, prévu du 24 au 30 septembre sur le thème "Agir

ensemble pour la paix, le développement durable et la dignité humaine des générations présentes et futures", selon le communiqué.

L'Algérie étant membre du Conseil de sécurité onusien, le ministre participera également à plusieurs réunions de haut niveau qui seront organisées dans ce cadre parallèlement aux travaux de l'Assemblée générale, notamment la séance de débat programmée à la demande de la délégation algérienne sur la cause palestinienne et la réunion à laquelle a appelé la présidence slovène du Conseil de sécurité sur l'activation du rôle du multilatéralisme

dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

En marge des travaux de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, M. Attaf participera aussi aux réunions programmées dans le cadre des groupes géopolitiques auxquels appartient notre pays, à l'instar de la Ligue arabe, de l'Union africaine, de l'Organisation de la coopération islamique, du Mouvement des non-alignés et du G77+Chine.

Le ministre aura, par ailleurs, plusieurs rencontres bilatérales avec ses homologues des pays frères, amis et partenaires de notre pays, conclut le communiqué.

CN

Ouverture lundi de la session parlementaire ordinaire 2024/2025

Le Conseil de la nation ouvrira, lundi, sa session parlementaire ordinaire 2024/2025, sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil, indique samedi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12 du 25 août 2016, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, précise la même source.

COMMUNICATION

Suspension du quotidien Djazair El Ghad pour publication d'informations trompeuses

Le ministère de la Communication a annoncé, jeudi dans un communiqué, la suspension de l'impression du quotidien « Djazair El Ghad » pour avoir publié un article contenant « des informations trompeuses, non documentées et contraires aux dispositions régissant le travail journalistique ».

« En application de l'article 80 de la loi 23-19 relative à la presse écrite et électronique, les services du ministère de la Communication ont convoqué, jeudi 19 septembre 2024, le directeur de publication du quotidien Djazair El Ghad, M. Adel Zekri ainsi que M. Issam Cheikh en sa qualité de fondateur et directeur exécutif, afin de les entendre concernant le dossier de presse publié dans le numéro 10 du quotidien Djazair El Ghad du 19 septembre 2024, rédigé par M. Ammar Guerdoud, fondateur et Pdg du journal », précise la même source.

L'article en question contient des informations trompeuses, non documentées et contraires aux dispositions régissant le travail journalistique prévues par la loi organique 23-14 relative à l'information, notamment les articles 3, 20 et 35, ainsi qu'aux dispositions de la loi 23-19 relative à la presse écrite et électronique, note le communiqué.

Ainsi, « le ministère de la Communication a décidé de suspendre immédiatement l'impression du quotidien en question et d'engager les procédures légales pour l'arrêt définitif de l'activité conformément à l'article 54 de la Constitution et à l'article 70 de la loi relative à la presse écrite et électronique », conclut le communiqué.

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Près de 12 millions d'élèves reprennent le chemin de l'école ce dimanche

Environ 12 millions d'élèves dans les trois phases éducatives s'inscriront dans leurs salles de classe ce dimanche pour l'année académique 2024/2025, répartis dans environ 30 mille établissements d'enseignement à travers le pays.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Le thème de la leçon d'ouverture de cette année sera « Sécurité routière », qui a été choisi par le ministère de l'Éducation, en référence à l'importance d'enseigner aux élèves la culture de la circulation et de les sensibiliser. Le ministère a également approuvé plusieurs mesures pédagogiques, telles que la restructuration du matériel et du calendrier de la première phase de l'enseignement primaire (Première et deuxième années). Afin de traduire l'effort d'assouplissement du programme académique, au profit d'activités culturelles, sportives et artistiques, afin de développer les capacités et les talents des étudiants dans ces matières. Ce processus est basé sur l'endoctrinement des élèves, les instructions de base des compétences linguistiques. Et ceux liés aux mathématiques, ainsi qu'aux com-

pétences manuelles, physiques et techniques, dont ils ont besoin. En plus de renforcer leur entendement avec des valeurs religieuses et morales et de pratiquer l'éducation physique.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdel Hakim Belabed, a confirmé que « le volume horaire alloué aux activités sportives et artistiques dans la première phase de l'enseignement primaire passera de 7 à 20 pour cent.

En ajoutant une heure d'éducation sportive, son temps devient deux heures par semaine », a-t-il déclaré. En plus de valoriser l'éducation artistique en ajoutant 45 minutes pour que la durée d'enseignement de la matière devienne une heure et demie hebdomadaire.

En plus d'améliorer l'apprentissage des mathématiques en ajoutant 30 minutes par semaine, il se consacre aux jeux mathématiques. Avec cela, le secteur de l'éducation nationale a fixé le nouveau réseau pour les matériels et les horaires de la première phase à 21 heures par semaine.

C'est en allouant 11 heures pour le cours de langue arabe. Et 5 heures pour les mathématiques, une heure et demie pour l'éducation islamique, une heure et demie pour l'enseignement technique et deux heures pour l'éducation physique et sportive.

La nouvelle année scolaire verra également 1 700 écoles primaires équipées de panneaux d'affichage numériques. Le nombre d'écoles équipées de ces panneaux passera à 5 000 écoles primaires dans tout le pays. En plus de compléter l'installation du programme de langue anglaise dans l'enseignement primaire.

Cette matière est incluse dans la cinquième année de l'enseignement primaire et préparatoire ordinaire.

L'orientation de l'État visant à promouvoir et à encourager les inscriptions dans les divisions de mathématiques et de technologie mathématique continuera égale-

ment d'être renforcée. En tenant compte du profil des étudiants dirigés vers ces deux divisions.

La rentrée scolaire pour la saison 2024-2025 est également marquée par l'élargissement de l'enseignement de la langue berbère et l'élargissement de l'ouverture des départements d'enseignement préparatoire.

Incarner et promouvoir le principe d'égalité des chances et d'égalité entre les différentes régions de la patrie. En ce qui concerne les nouvelles structures, au cours de cette année, 604 établissements d'enseignement seront accueillis à travers le pays.

Parmi ceux-ci, 354 sont de nouvelles écoles élémentaires, 162 collèges et 88 lycées.

En plus de recevoir 459 restaurants scolaires dans diverses régions du pays. En ce qui concerne le manuel scolaire, le ministère a ordonné l'activation de la vente de manuels scolaires via la plateforme du

Bureau national des publications scolaires. Et prendre toutes dispositions pour lui assurer l'accès aux établissements d'enseignement.

Les technologies de l'information et de la communication et l'adoption de la numérisation seront également utilisées dans tous les processus liés à l'enseignement des élèves. Ainsi que pour la formation et l'emploi dans le secteur. Le ministère a également tenu à incarner des opérations de solidarité scolaire au profit des familles nécessiteuses.

Par la distribution d'aides scolaires en coordination avec les groupes locaux, le secteur de la solidarité nationale et les associations de parents d'élèves.

En plus d'assurer un soutien pédagogique aux élèves ayant des besoins particuliers et de subvenir aux besoins des élèves malades qui suivent un traitement dans les hôpitaux et les centres de traitement.

M. H.

Mise en place d'un plan sécuritaire spécial

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a tracé un plan sécuritaire spécial pour la rentrée sociale et scolaire 2024-2025, visant à faciliter la circulation et assurer la sécurité autour des établissements éducatifs, indique, vendredi, un communiqué de ce corps sécuritaire.

Ce plan sécuritaire repose sur « la présence sur le terrain des unités de sécurité routière à travers le réseau relevant du territoire de compétence de la Gendarmerie nationale pour fluidifier la circulation », précise le communiqué.

Dans ce cadre, « les éléments de la Gendarmerie nationale seront déployés au sein de formations fixes et mobiles, telles que des patrouilles et des points de contrôle, pour garantir la sécurité et gérer la fluidité du trafic au niveau des axes menant aux établissements éducatifs, et ce, afin d'assurer la sécurité autour de tous les établissements éducatifs, notamment durant les heures d'entrée et de sortie, facilitant ainsi la circulation et garantissant la sécurité des élèves, ainsi que la sécurité des citoyens et de leurs biens ». Les services de la Gendarmerie nationale, à travers les brigades territoriales, les unités de sécurité routière et les équipes de protection des mineurs, vont mettre en œuvre, en coordination avec les autorités compétentes, un programme de communication et de sensibilisation au profit des élèves et de leurs parents, sur la prévention de la propagation des fléaux sociaux en milieu scolaire et les mesures préventives pour réduire les accidents de la circulation, en vue de protéger et d'accompagner cette catégorie, conclut la même source.

SMA Distribution de fournitures scolaires aux élèves issus de familles dans le besoin

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont lancé, jeudi à Alger, une campagne de solidarité pour la distribution de plus de 5.500 cartables contenant des fournitures scolaires au profit des élèves issus de familles dans le besoin, et ce, à l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025.

Dans une déclaration à la presse, le commandant général des SMA, M. Abderrahmane Hamzaoui, a indiqué que cette opération, placée sous le slogan « Un petit pas pour dessiner avec eux de grands rêves », visait à "ancrer la culture de la solidarité au sein de la société algérienne en aidant toutes les catégories dans le besoin, notamment à l'occasion de la rentrée scolaire. Organisée en partenariat avec l'entreprise Djezzy, cette campagne de distribution de cartables et de fournitures scolaires aux élèves des différents cycles vise aussi à « encourager ceux qui souhaitent le faire, à participer à ces actions de solidarité et à venir en aide aux personnes dans le besoin, notamment à l'occasion de cette rentrée sociale », a dit M. Hamzaoui. Pour sa part, la Directrice des affaires sociales de l'opérateur téléphonique Djezzy, Fahima Hamidi, a affirmé que cette troisième action de solidarité du genre, en coordination avec les SMA, visait à « alléger la charge financière qui pèse sur les familles démunies à chaque rentrée scolaire ».

REINTÉGRATION DES ÉLÈVES DES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE POUR L'ANNÉE 2024-2025 Exclusivement via le système d'information à partir du 25 septembre au 1^{er} octobre

PAR IDIR AMMOUR

L'espoir revient pour les élèves et leurs parents qui ont pris leur mal en patience durant presque toute la période estivale pour connaître le sort de leurs enfants, élèves exclus des établissements scolaires et « admis à la vie active ».

Si, pour certains, redoubler peut paraître la seule solution, dans de nombreux cas, c'est une occasion de revoir les bases et de profiter d'un soutien pédagogique renouvelé. Cela aide souvent les élèves à combler leurs lacunes et à reprendre confiance. Une nouvelle chance qui permet aussi d'éviter une orientation qui ne correspond pas forcément aux aspirations de l'élève, lui laissant le temps de mieux réfléchir à son avenir. C'est dans cette optique que la tutelle est revenue comme chaque année à la charge, en offrant aux élèves décrocheurs une nouvelle chance de réussir, permettant ainsi aux parents de réinsérer leurs enfants pour l'année 2024-2025 via une plateforme en ligne. C'est en tout cas ce qui ressort d'un communiqué du ministère de l'Éducation nationale adressé aux directions de

l'Éducation à travers le territoire national. Le ministère de l'Éducation nationale informe donc les parents d'élèves désirant réintégrer leurs enfants au titre de l'année scolaire 2024/2025, que la période dédiée au dépôt des demandes sur la plateforme numérique est fixée du mercredi 25 septembre au mardi 1^{er} octobre 2024, à travers l'espace Parents via le lien: www.awlyaa.education.dz, en renseignant le formulaire de la demande de réintégration et en imprimant le récépissé de dépôt électronique de la demande», précise la même source. « Le classement des élèves concernés par la réintégration se fait par un système informatique en adoptant des critères unifiés dans la limite des places pédagogiques » note la même source, soulignant que « les demandes de réintégration sur la base des listes extraites du système informatique du secteur de l'Éducation nationale, sont présentées aux conseils de classes réunis en sessions extraordinaires pour examen et décision mardi 8 octobre 2024 ».

Les résultats sont communiqués aux parents concernés à travers leurs comptes dans l'espace «Parents», et affichés dans

les établissements d'enseignement mercredi 9 octobre 2024, ajoute le communiqué. « Les élèves dont la demande est acceptée doivent s'inscrire dans leurs établissements d'enseignement le 10 octobre 2024 », a fait savoir la même source, précisant que « tout élève non inscrit au plus tard le 14 octobre 2024 perdra sa chance de réintégration ». Il convient de rappeler que toute procédure liée au processus de réintégration des élèves concernés qui se déroule en dehors du système d'information du ministère de l'Éducation nationale est considérée comme nulle et non avenue, a souligné le communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Il faut savoir que cette procédure vise à lutter contre le phénomène de la déperdition scolaire, malheureusement en forte croissance. Ce phénomène constitue une menace pour l'avenir, aussi bien des enfants que de la société. Face à ce dilemme, le ministère de l'Éducation nationale s'attelle à multiplier les mécanismes susceptibles de lutter contre ce phénomène de déperdition scolaire et garantir à chaque enfant le droit à l'éducation.

I. A.

L'ALGÉRIE VEUT S'INSCRIRE À L'INTERNATIONAL

Les enjeux de la coopération multiforme déclinée

L'Algérie s'apprête à élargir sa coopération sous toutes ses formes. A l'adresse des pays puissants, soit du groupe G7 ou ceux asiatiques, la coopération envisagée revêt un caractère éminemment économique avec un agenda clair sur les grands projets d'investissements. C'est le tour de l'offensive diplomatique économique qui est lancée sur ce front.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Parmi les actions diplomatiques qui ont permis de fructifier le PIB qui avoisine actuellement les 267 milliards de dollars, c'est l'énergie où les recettes du gaz ont rapporté plus de 5 milliards de dollars en 2023 alors que les prévisions tablent sur 9 à 10 milliards avant le fin de cette année. Sonatrach qui parraine l'ensemble de ces investissements se place dans le giron des grandes compagnies mondiales avec des partenaires de grande envergure. Même si le prix du baril du pétrole est à son pic, l'Algérie ne compte pas se suffire de cette rente épuisable.

Le chapitre des énergies renouvelables est désormais ouvert comme un immense projet structurant comme l'hydrogène vert, le silicium et le solaire. On compte désormais investir près de 14 milliards de dollars à l'horizon 2030. Pour ce qui est des exportations hors hydrocarbures. L'Etat mise sur des recettes qui



dépasseraient les 9 milliards de dollars en 2025 et tout indique que ce chiffre sera revu à la hausse à 13 milliards de dollars. Du côté asiatique, c'est l'horizon le plus significatif qui est actuellement en marche notamment avec la Chine et la Corée du sud qui investissent le plus en Algérie. De même que les principaux pays arabes comme l'Arabie Saoudite et le Qatar se placent directement sur le marché algérien des contrats mirobolants dans des secteurs comme l'agroalimentaire et le minerais.

La Turquie n'est pas en reste puisque de grands groupes sont actuellement en Algérie. Sur le front régional, l'Algérie table avec pragmatisme à la pacification du Sahel en optant pour la résolution politique des conflits notamment chez les voisins libyens et maliens.

Le continent africain bénéficie d'une

attention particulière pour inscrire stabilité et paix chez les pays en conflit ou ceux qui sont en transition.

De même que la question palestinienne demeure centrale pour la diplomatie algérienne qui ne cesse depuis un an d'appeler les nations du monde pour dénoncer les crimes génocidaires à Gaza et mettre en branle un cessez-le-feu dans cette région endeuillée.

L'Algérie affiche également une solidarité sans faille avec le peuple palestinien. Il va sans dire que le retour de l'Algérie sur la scène internationale est apprécié par la communauté internationale en professant sa doctrine de non ingérence dans les affaires internes des pays et le développement d'un rapport d'échange sans chapelle idéologique ou parti pris.

F. A.

CONFÉRENCE GASTECH

Le PDG de Sonatrach s'entretient avec le ministre libyen du Pétrole

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a eu des entretiens avec une délégation libyenne de haut niveau, conduite par le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Khalifa Abdel-Sadek, et ce, en marge de sa participation à la Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston, indique un communiqué du groupe public. Cette rencontre a porté sur la coopération dans le cadre du mémorandum d'entente signé entre Sonatrach et la compagnie pétrolière nationale de la Libye (NOC), auquel un avenant avait été introduit en début d'année, pour la reprise de l'activité du groupe algérien au titre de ses engagements contractuels et le développement des gisements pétroliers et gaziers découverts en partenariat en Libye. Lors de cette rencontre, les deux parties ont réaffirmé « leur engagement à renfoncer la coopération pour atteindre leurs objectifs stratégiques communs dans ce secteur vital », selon le communiqué. Par ailleurs, le PDG de Sonatrach et la délégation l'accompagnant ont visité le siège de la compagnie Honeywell à Houston, spécialisée dans les services pétroliers et les systèmes de surveillance et de contrôle dans l'industrie énergétique. A cette occasion, les représentants de cette compagnie ont présenté à la délégation algérienne leurs technologies de pointe en matière de détection des émissions de méthane, leurs solutions numériques pour atteindre l'efficacité des installations et leurs systèmes de contrôle à distance et d'automatisation.

La délégation algérienne a en outre visité le centre d'innovation de Honeywell, où elle a pris connaissance des derniers développements technologiques en matière de réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie énergétique, conclut la même source.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 74 dollars

Les prix du brut reculaient légèrement vendredi, prenant une pause après la hausse des derniers jours liée notamment à la baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Ce vendredi matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, baissait de 0,39% à 74,59 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en octobre, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 0,14% à 71,85 dollars.

« Il s'agit d'une prise de bénéfices naturelle et presque inévitable avant le week-end », après la hausse des deux derniers jours, « basée sur la décision de la Fed concernant les taux d'intérêt », indiquent des analystes.

D'après les analystes, le marché a déjà digéré la décision de la Fed. Le pétrole se stabilise ainsi autour de son plus haut niveau de prix depuis deux semaines.

Les prix du pétrole « sont toujours en bonne voie pour enregistrer une deuxième semaine consécutive de hausse, en grande partie grâce à la réduction de 0,5 point de pourcentage du taux d'intérêt » de la Fed et « à la diminution des stocks mondiaux », précisent les analystes. Les investisseurs surveillent également l'escalade des tensions géopolitiques.

PROJET BALADNA DE PRODUCTION DE LAIT

Signature de la convention des actionnaires entre le FNI et la société qatarie

La convention des actionnaires entre le Fonds national d'investissement (FNI) et la société qatarie Baladna a été signée, jeudi à Alger, dans le cadre de la concrétisation du projet intégré de production de lait en poudre dans la wilaya d'Adrar. La convention a été signée par le Directeur général du FNI, Kamel Mansouri, et le membre délégué de la société qatarie Baladna, Ramez Al-Khayyat, en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et du Directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouch. Ont également assisté à la cérémonie de signature, l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, et le président du Conseil d'administration de la société Baladna, Mohamad Moutaz Al-Khayyat. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a souligné que l'importance de ce projet résidait dans "son impact direct sur la sécurité alimentaire, l'autosuffisance en lait en poudre, la réduction de la facture d'importation de cette matière, l'approvisionnement du marché local en viandes rouges et la création de 5.000 emplois directs". Le ministre a également « invité toutes les par-

ties prenantes algériennes et qataries à élargir les consultations en vue de prospecter de nouveaux domaines innovants de coopération bilatérale », assurant que « les projets qui répondent à nos ambitions économiques et à nos objectifs stratégiques seront accueillis à bras ouverts ». Pour rappel, un accord-cadre avait été signé, fin avril dernier, entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la société qatarie Baladna pour la réalisation d'un projet structurant consistant en la création de fermes d'élevage intégrées de vaches laitières et la production de lait en poudre, à travers un partenariat entre la société Baladna et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement. Le financement du projet est conjoint, à hauteur de 51% de la part de la joint-venture et 49 % de crédits de banques algériennes. La joint-venture qui gèrera le projet sera détenue à 49% par le FNI et à 51% par la partie qatarie. D'une superficie totale de 117.000 hectares, ce projet est composé de trois pôles contenant chacun une ferme de production de céréales et de fourrage, une ferme d'élevage de vaches et de production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de production de lait en poudre. Ce projet d'une valeur de 3,5 milliards de dollars sera concrétisé en quatre (4) phases, la pre-

mière débutera à l'horizon 2026 et la dernière aura lieu neuf (9) ans après le lancement du projet. Le projet permettra de produire près de 194.000 tonnes de lait en poudre par an. Dans la première phase, une ferme sera aménagée pour répondre aux besoins en fourrage, une autre d'une capacité d'accueil de 50.000 têtes bovines sera conçue et des lignes de production modernes de lait en poudre installées. A la neuvième année du projet, le nombre total de têtes bovines devrait atteindre 270.000, avec une production de près de 1,7 milliard de litres de lait par an. La société investira dans la création de complexes dans différentes régions du pays, chacun comprenant une ferme où seront cultivés les produits de fourrage, une ferme d'élevage de bovins et une usine de lait en poudre. Elle s'appuiera aussi sur des fermes modernes pour fournir du fourrage, du maïs et du blé, ainsi que sur un système avancé de gestion de la santé des bovins. Cette cérémonie a été précédée par la signature d'un accord-cadre entre le ministère de l'Agriculture et la société Baladna pour la production de lait infantile. Le document a été signé par la Directrice générale de l'investissement et du foncier agricoles au ministère, Souad Assaous, et Al-Khayyat.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé

WILAYA DE BOUMERDES
Etablissement Public De Santé De Proximité De Khemis El Khechna
N°...968.../DRH/2024

Avis de recrutement

L'Etablissement Public de Santé de Proximité de Khemis El Khechna lance un concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions	Nombre de postes ouverts	Lieu de Recrutement	Autre condition
Médecin Généraliste de santé publique	Sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de Docteur en Médecine ou d'un titre reconnu équivalent	07	Divers polyclinique affiliées à l'EPSP Khemis el Khechna	

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite de Participation.
- Photocopie de la carte nationale.
- Une copie du titre ou du diplôme exigé au quel sera joint e relever de notes du cursus de formation.
- Fiche de renseignement à remplir par le candidat
- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat
- tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité ; le cas échéant .
- Les candidats définitivement, admis seront, préalablement, à leur nomination dan le grade et emplois postules, invite à compléter leur dossier administratif par l'ensemble des autres documents dont Notamment :
- Une copie de l'attestation justifiant la situation du candidat vi-à vi du service national.
- extrait de l'acte de naissance .
- une fiche familiale, pour les candidats mariés.
- certificat de résidence.
- certificats médicaux.
- Deux (02) photos d'identité.

Les dossiers doivent être déposés au niveau de L'EPSP Khemis EL Khechna sis rue Faham Djillali -Khemis El Khechna- Boumerdes dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à partir de la parution du présent avis

Midi Libre n° 5104 - Dimanche 22 septembre 2024 - Anep 2416 029 597

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 69/2024
NIF : 41102400009010

PROJET : REALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE DES 2000/7000 LLV POLE URBAIN SIDI SERHAN COMMUNE DE BOUINAN WILAYA DE BLIDA (CITÉS D'HABITATS INTEGRÉES PROGRAMME 2024)

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Blida, Cité des frères ZEDRI Ben Boulaïd, Blida, Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Trois (03) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieure à 55 millions de dinars visé par les services des impôts.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie, cachetée et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachetée et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Trois (03) Ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être visées par les services des impôts.
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, PV de l'Huissier de justice ne dépasse pas une (01) année + factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie cachetée et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° Projet : »

La durée de préparation des offres est fixée au 21ème jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H30 au plus tard à Midi 12H00.

Si le jour de l'ouverture des plis ne coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date limite de dépôt des offres à 14H30.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 5104 - Dimanche 22 septembre 2024 - Anep 2416 029 471

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya De Bejaia

Direction De La Formation Et De L'enseignement Professionnels

NIF : 099006019001046

Avis D'attribution Provisoire

La Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya de Bejaia informe les soumissionnaires ayant participé au **Concours National Restreint D'Architecture N°: 01/DFEP/SI/2024** du 06/05/2024, paru dans les quotidiens nationaux « Midi libre » et « El masdar » le 06/05/2024 relatif au projet **Maitrise d'œuvre (Etudes et suivi) pour travaux d'extension au profit des INSFP : Bordj Mira, El Kseur et Akbou.**

Lot 01 : INSFP d'Akbou.

Lot 02 : INSFP d'El Kseur.

Lot 03 : INSFP de Bordj Mira.

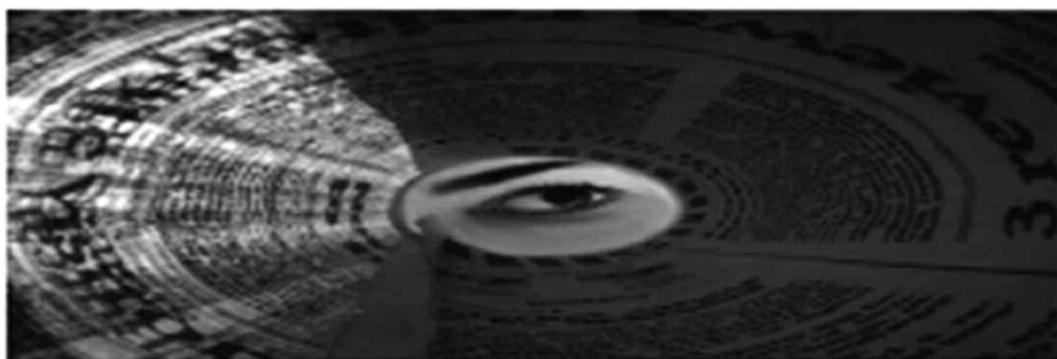
Qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres, le résultat est déclaré comme suit :

N° du lot	BET	NIF	Montant DA/TTC Vérifié	Note technique+ Note de l'œuvre+ Note financière	Observation
Lot 01	BET DIB Slimane	173190100580108	7 560 000,00	72,39 Points	L'offre la plus avantageuse économiquement
Lot 02	Infructueux				
Lot 03	BET DIB Slimane	173190100580108	7 560 000,00	74,53 Points	L'offre la plus avantageuse économiquement

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Midi Libre n° 5104 - Dimanche 22 septembre 2024 - Anep 2416 029 684

MIDI
MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

CONDOLEANCES

Les familles **NECIRI** et **RAHIL** très touchées par le décès de leur cousin **RAHIL Amine**, survenu le **16/09/2024**.

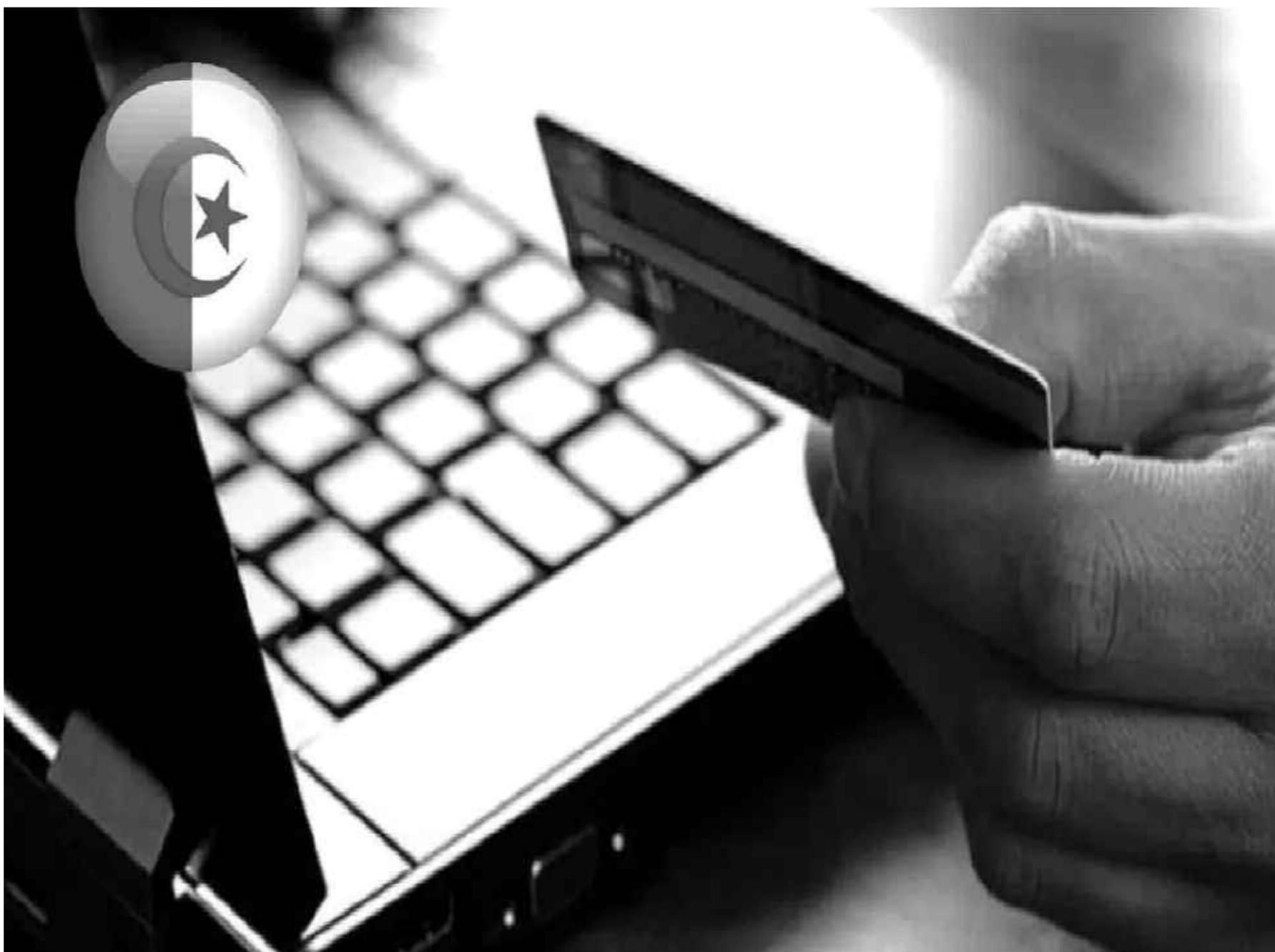


Présentent à sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

«Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis ».
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Modernisation des paiements : l'Algérie mise sur le numérique

Face à l'évolution rapide du monde numérique, l'Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.



MOOHTARIF :
**L'offre d'Algérie Télécom pour booster
les petites entreprises et start-up**

Modernisation des paiements : l'Algérie mise sur le numérique

Face à l'évolution rapide du monde numérique, l'Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.

L'Algérie, riche de ses ressources et de son héritage, est sur le point de franchir une nouvelle étape dans son parcours numérique. Sous l'impulsion des ministères des Finances et des Postes et Télécommunications, l'Algérie entend prendre le virage des paiements électroniques, une évolution numérique incontournable pour répondre aux exigences d'un monde toujours plus connecté. La réunion de coordination, présidée par le ministre des Finances et le ministre des Postes et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a rassemblé les acteurs clés du secteur financier et des télécommunications. Leur mission ? Élaborer une stratégie commune pour moderniser les services bancaires et promouvoir le paiement électronique. Une des préoccupations majeures abordées lors de cette réunion était l'importance de la coopération entre les différentes entités.



Le but ultime est d'offrir aux citoyens un système bancaire modernisé, efficace et surtout sécurisé. La mise en place d'une infrastructure technologique moderne reliée à un réseau commun est ainsi envisagée et ce, afin de soutenir les innovations en matière de systèmes d'information. Mais la technologie seule ne suffit pas. Les ministres ont également souligné l'importance de l'éducation financière du public.

Sensibiliser les citoyens aux avantages du paiement électronique sera essentiel pour garantir la réussite de cette initiative. L'autre enjeu crucial de cette transition est la confiance. Il est impératif de renforcer les liens de confiance avec les utilisateurs, car c'est sur cette base que se construira le succès de toute modernisation des services financiers. En prévision des défis à venir, des réunions trimestrielles se tiendront

régulièrement. Elles permettront de suivre l'évolution des projets, d'identifier les obstacles éventuels et de garantir une mise en œuvre fluide et efficace des stratégies convenues. Avec ces initiatives, l'Algérie s'engage résolument sur la voie de la modernité numérique. Anticipant ainsi les besoins de ses citoyens et les tendances mondiales. Et ce, tout en affirmant son rôle en tant qu'acteur majeur dans la région.

ALGÉRIE TÉLÉCOM DÉVOILE EKOTEB

La bibliothèque virtuelle qui redéfinit la lecture

La technologie moderne infuse la culture de la lecture en Algérie avec le lancement de la bibliothèque électronique EKOTEB par Algérie Télécom, une aubaine pour les lecteurs passionnés, les chercheurs et les étudiants. On vous en dit plus, ce vendredi 3 novembre 2023. En effet, Algérie Télécom marque un nouveau chapitre dans le domaine de l'accès au savoir et à la culture avec la création d'Ekoteb. Sa bibliothèque électronique dédiée à enrichir l'expérience de la lecture chez les amateurs de livres en langue arabe. Dans une ère numérique en perpétuelle évolution, Ekoteb se présente comme un carrefour de la connaissance. Embrassant des domaines aussi

divers que la littérature, les arts, l'économie, ou encore les sciences. Accessible via un simple téléchargement sur la plateforme Android, Ekoteb rend la lecture flexible et fluide. En offrant la possibilité de parcourir ses ouvrages électroniques soit en direct soit en téléchargement pour une consultation hors ligne pendant la durée de l'abonnement. Cette flexibilité est une réponse aux besoins contemporains de mobilité et d'accessibilité à l'information.

Ekoteb : les prix du nouveau service d'Algérie Télécom
Les formules d'abonnement, pensées pour s'adapter aux diverses

exigences des utilisateurs, sont disponibles en trois durées : trois mois pour 1.900 DA, six mois pour 3.000 DA, et une année pour 4.500 DA. Cette structure tarifaire met l'accent sur la volonté d'Algérie Télécom de rendre le service accessible à un large public.

Le processus d'abonnement est simplifié. Les utilisateurs peuvent acquérir leur abonnement en ligne via Idoom Market avec des moyens de paiement électroniques. Tels que la carte Edahabia ou les cartes CIB, ou physiquement auprès des agences commerciales d'Algérie Télécom. Une fois le ticket d'abonnement acheté, les utilisateurs sont invités à télécharger l'application

Ekoteb, à créer leur compte personnel. Et à entrer le code de leur ticket d'abonnement pour commencer leur voyage dans l'univers des livres électroniques. L'introduction de cette bibliothèque électronique révolutionne, non seulement la manière dont les consommateurs algériens accèdent à la lecture. Mais promet également une nouvelle ère d'inclusion numérique. Avec un potentiel de croissance significatif, Ekoteb pourrait devenir un pilier central dans la diffusion du savoir et de la culture en Algérie. Un vecteur essentiel dans l'éducation et un compagnon pour toute personne assoiffée de connaissance.

L'Algérie mise sur l'intelligence artificielle pour une révolution bancaire



L'intelligence artificielle s'annonce comme le pilier de la révolution bancaire en Algérie, incarnant une transformation qui promet d'optimiser l'efficacité et de redéfinir l'expérience client au sein du secteur financier. L'Algérie embrasse le futur de son économie avec l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) pour une révolution bancaire. Il s'agit d'une initiative soulignée par le ministre des Finances, Laâziz Faïd, qui voit dans cette technologie un moteur essentiel à la modernisation et à l'efficacité du secteur financier. L'annonce récente lors de la Journée mondiale de l'épargne à Alger marque ainsi une étape charnière vers un système bancaire réformé, soucieux de l'inclusion financière et résolu à intégrer l'éducation financière au cœur de son développement.

L'éducation financière est érigée en priorité, avec le lancement d'un programme national visant à inculquer les rudiments financiers dès le lycée. Celui-ci soutenu par un partenariat entre l'Association des Banques et Établissements Financiers et les secteurs de l'éducation et de la formation. Ces efforts pédagogiques aboutiront en effet à la création d'une plateforme nationale d'éducation financière. Un pas de plus vers la démocratisation de l'accès aux services financiers. L'IA se présente alors comme un vecteur d'innovation, offrant une personnalisation des services à l'échelle individuelle. En s'armant d'algorithmes prédictifs, le secteur bancaire algérien pourra de ce fait affiner l'expérience client. Et ce, tout en renforçant la sécurité des transactions par une détection plus efficace des fraudes. Ces avancées ne se limitent pas à l'industrie bancaire : de nombreux secteurs marchands en ligne, y compris les sites de jeux d'argent, adoptent déjà ces technologies pour une meilleure conformité réglementaire et une expérience utilisateur optimisée.

La réforme s'annonce, donc, globale, touchant à la fois la structure opérationnelle des banques avec l'intégration de chatbots et d'assistants virtuels, et le cadre réglementaire. Assurant ainsi une protection accrue des données personnelles. L'Algérie, par la voix de son ministre des Finances, affirme son engagement à soutenir une transition technologique qui ne manquera pas de positionner le pays comme un acteur compétitif dans l'économie numérique globale. Cela tout en veillant à protéger et à servir au mieux ses citoyens.

En réponse à la dynamique mondiale du numérique, l'Algérie se lance dans un projet ambitieux : créer sa propre plateforme de réseau social national. Cette initiative, soutenue par les plus hautes instances du pays, marque une étape décisive vers l'autonomie numérique et la valorisation de l'identité algérienne sur la scène digitale.

Dans une ère où la numérisation s'imisce au cœur des échanges culturels et de la communication globale, l'Algérie se positionne comme acteur de cette transformation. Le ministre de la Communication, Mohammed Lagaab, a récemment affirmé devant l'Assemblée populaire nationale (APN) que les plus hautes autorités d'Algérie soutiennent l'élaboration d'une plateforme algérienne de réseau social national. L'annonce vient de ce fait concrétiser l'ambition nationale de forger un espace numérique propre à l'Algérie, portée par le Président de la République lui-même. L'initiative de créer un réseau social « made in Algeria » ne relève pas seulement d'une réponse aux aspirations des législateurs. Elle est, en effet, une pierre angulaire dans la politique de souveraineté numérique



prônée par le président Abdelmadjid Tebboune. Cette plateforme de réseaux sociaux se veut un tremplin pour la diffusion de la culture et des valeurs algériennes, ainsi qu'un outil pour consolider la communication interne. Avec cet élan vers l'autonomie numérique, l'Algérie suit les pas d'autres nations qui ont déjà franchi le cap vers l'indépendance digitale.

Réformes législatives pour la presse et l'expression numérique

Parallèlement, Mohammed Laâgab a souligné les efforts législatifs entrepris avec le pro-

jet de loi sur la presse écrite et électronique. L'objectif annoncé est double : structurer le secteur et accroître la performance des médias nationaux. L'approche se veut pragmatique et réactive, avec la promesse d'autorisations immédiates pour la création de nouvelles entités médiatiques, sous réserve de conformité aux normes établies. La réforme envisagée pourrait donc être un catalyseur pour un paysage médiatique plus dynamique et transparent.

Enjeux et perspectives

Cette démarche audacieuse place de ce fait l'Algérie au

cœur des discussions sur la souveraineté numérique. La mise en place d'une plateforme de réseaux sociaux nationale et la réforme de la législation sur la presse sont des pas en avant significatifs.

Ils annoncent un futur où la technologie et l'information seraient ancrées dans un cadre national renforcé. Favorisant ainsi l'épanouissement d'une identité numérique algérienne distincte. Cela pourrait transformer la manière dont la société algérienne communique et interagit avec le monde et ce, tout en préservant et en mettant en avant ses valeurs et sa culture unique.

Signature d'un protocole d'accord entre Algérie Télécom et le CIP

Algérie Télécom et le Centre international de presse (CIP) ont signé, jeudi, un protocole d'accord marquant le début d'une "collaboration prometteuse visant à renforcer le secteur des médias et de la communication en Algérie", indique un communiqué de

l'entreprise Algérie Télécom. Le protocole d'accord, signé par le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et le directeur général du CIP, Mourad Benredouane, s'inscrit dans "la continuité des efforts conjoints pour contribuer de manière

significative au développement des deux secteurs stratégiques, tout en renforçant les liens entre les deux institutions", précise le communiqué. La collaboration entre Algérie Télécom et le CIP permettra, ajoute la même source, de "mettre en commun les

ressources et les expertises des deux entités, notamment en ce qui concerne la couverture médiatique, l'organisation d'événements nationaux et internationaux, ainsi que la formation dans les domaines journalistique et technologique".

MOOHTARIF : L'offre d'Algérie Télécom pour booster les petites entreprises et start-up

Dans une initiative audacieuse, Algérie Télécom dévoile Moohtarif, un nouveau forfait révolutionnaire conçu spécifiquement pour les petites entreprises, les start-up et les professionnels indépendants.

L'univers des affaires en Algérie connaît une avancée significative avec le lancement de Moohtarif par Algérie Télécom. Ce forfait, spécialement élaboré pour répondre aux besoins des petites entreprises, des start-up et des travailleurs indépendants, marque un tournant dans l'offre de services de communication dans le pays. On rapporte pour vous plus de détails, à cet égard dans ce passage du mardi 31 octobre 2023. Le service en question se présente comme une aubaine pour les professionnels en quête de solutions de télécommuni-



cation adaptées et performantes. Ce package inclusif offre, en effet, une variété de services taillés pour les exigences spécifiques des entreprises de toutes tailles. Que vous soyez dans le commerce, la technologie ou les services, Moohtarif est conçu pour s'aligner parfaitement avec les dif-

férents secteurs d'activité. La pierre angulaire de ce nouveau forfait est l'accès à un internet à très haut débit, allant jusqu'à 300 mégas. Permettant ainsi une navigation fluide et rapide, essentielle à l'efficacité professionnelle. En plus de l'internet, l'offre inclut un service de téléphonie fixe

illimité, crucial pour maintenir une communication constante et fiable avec les clients et partenaires.

**Moohtarif :
la révolution numérique
d'Algérie Télécom pour
les entrepreneurs !**
L'établissement de télécommunication a égale-

ment simplifié le processus d'abonnement à Moohtarif. Les intéressés peuvent souscrire à ce service soit en remplissant un formulaire électronique via un lien fourni, soit en se rendant directement dans une agence commerciale. Cette flexibilité dans la souscription assure que les entreprises de toutes tailles peuvent facilement bénéficier de ces services novateurs. Avec le lancement de cette offre, Algérie Télécom ne se contente pas de fournir un simple service. Mais propose une solution complète qui pourrait révolutionner la manière dont les petites entreprises et les startups algériennes abordent le monde numérique. Cette initiative représente non seulement un pas en avant pour la société de télécommunications, mais aussi pour l'écosystème entrepreneurial du pays, promettant une nouvelle ère de croissance et d'innovation numérique en Algérie.

Algérie Poste renforce la protection des données et simplifie la consultation de solde

Face à l'ère numérique et ses défis, Algérie Poste prend des mesures significatives pour renforcer la sécurité et la protection des données personnelles des utilisateurs de la carte Edahabia, tout en facilitant l'accès aux informations de compte. Dans un monde de plus en plus connecté, la sécurité des données personnelles devient un enjeu majeur pour les institutions financières et leurs clients. Conscient de cette réalité, Algérie Poste a récemment lancé une campagne de sensibilisation, soulignant l'importance de la vigilance concernant la protection des données sensibles liées à l'usage de la carte Edahabia. Cette initiative reflète la responsabilité croissante des établissements financiers dans la protection des informations client.

La carte Edahabia, essentielle dans la gestion quotidienne des transactions financières de nombreux Algériens, devient ainsi le centre d'une attention particulière.



L'utilisation accrue de la carte soulève des préoccupations en matière de confidentialité et de sécurité. L'avertissement d'Algérie Poste sur sa plateforme Facebook indique une prise de conscience institutionnelle et un engagement vers la protection des consommateurs.

Le risque principal mis en avant par

AP est le partage des données personnelles, et plus spécifiquement du code « OTP ». Ce dernier, souvent utilisé dans les transactions et l'authentification. Il s'agit d'une clé vers la sécurité des comptes et des informations financières. En cas de divulgation, les conséquences peuvent être désastreuses, allant de la fraude financière à des atteintes plus

larges à la vie privée. En réponse à ces risques, Algérie Poste n'a pas seulement choisi de sensibiliser ses clients, mais aussi de mettre en place des moyens efficaces pour vérifier le solde des comptes en toute sécurité. L'utilisation d'applications mobiles telles que « Poste Mobile » et « ECCP », le service clientèle via le 1530, le service SMS de Mobilis, et les guichets automatiques sont autant de méthodes offertes aux clients pour une gestion pratique et sécurisée de leurs finances. Ces développements chez l'établissement public indiquent une évolution positive dans le domaine de la sécurité des informations financières. Soulignant à la fois l'importance de la sensibilisation du public et l'adoption de technologies facilitant une gestion sûre et pratique des finances personnelles. La démarche de l'institution confirme sa responsabilité dans la protection des clients tout en offrant des services adaptés à l'ère numérique.

BECHAR

De nouveaux projets de protection des villes de Béchar et Béni-Ounif contre les inondations

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé, jeudi à Béchar, l'inscription au profit de la wilaya de plusieurs projets destinés à la protection des villes de Béchar et Béni-Ounif contre les inondations.

Le ministre, qui s'est rendu dans la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km nord de Béchar), où il a pris connaissance des séquelles des inondations provoquées par les oueds Melias et Sidi Aïssa, qui traversent cette collectivité, a indiqué que parmi ces projets figure celui de la protection de cette commune des inondations et ce, par la réalisation d'une protection des berges de ces deux cours sur un linéaire de plus de 8 km, pour un coût de plus d'un milliard DA.

Dans la commune de Béchar, il est projeté en plus de la protection de cette ville des inondations, la concrétisation de projets d'envergure, dont un barrage sur l'oued Labiad dans le but d'atténuer les forces des crues de l'oued Béchar, et la mobilisation des eaux superficielles au profit de l'agriculture et de l'AEP, a expliqué le membre du gouvernement.

Durant cette visite de constatation dans la wilaya, M. Derbal a aussi inspecté le chantier de réalisation des trois stations de pompage retenues dans le cadre du projet de captage des eaux albiennes de Guetrani.

Sur place, il a affirmé que l'entame prochainement des projets de protec-



tion des villes précitées des inondations "ne doit pas être un facteur de baisse du rythme du projet de transfert des eaux albiennes de Guetrani vers Béchar".

"Ce projet d'envergure doit être livré à l'échéance prescrite, à savoir avant la fin de l'année en cours", a-t-il signalé à l'adresse des responsables des entreprises réalisatrices et du maître de l'ouvrage, en l'occurrence l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

Selon le directeur général de cette agence, Messaoud Maâtâr, "sur les 26 forages prévus au niveau de ce champ de captage, 18 ont été déjà réalisés et équipés, avec une capacité de production de 68.000 m3, tandis que les forages restants seront livrés en octobre

prochain, ce qui permettra d'effectuer les premiers essais de transfert dès la mi-novembre et la mise en service officielle du projet avant la fin de 2024, avec une production quotidienne de 80.000 m3 destinée à l'alimentation en eau potable des habitants de Béchar, Kenadza et Abadla".

Au niveau du barrage de Djorf-Torba, le ministre de l'Hydraulique s'est déclaré "satisfait" du remplissage de l'ouvrage suite aux crues des oueds de la région après les pluies torrentielles qui se sont abattues la semaine dernière sur la région, avec une retenue de 247 millions de m3.

Actuellement et vu la poursuite des crues des oueds, notamment celui du Guir, à l'origine de cet apport record au barrage, il a été procédé depuis

plusieurs jours à l'ouverture de cinq vannes sur les six que compte l'ouvrage, en plus des eaux évacuées par le déversoir principal, a expliqué le directeur général de l'ANBT.

Les eaux déversées par ces vannes et les deux déversoirs du barrage, en plus d'alimenter la nappe phréatique de toute la région Sud du territoire de la wilaya, iront aussi se déverser à Igli (wilaya de Béni-Abbès) où les eaux des crues font jonction avec l'oued Zouzfana et forment à eux deux l'oued Saoura, dont la crue est arrivée cette année jusqu'à la ville de Reggane, à plus de 800 km au sud de Béchar, selon des responsables locaux du secteur de l'hydraulique.

Lors de sa visite du barrage, le ministre a insisté sur la mise en place d'un programme pour la satisfaction des besoins en eaux d'irrigation des agriculteurs de la plaine d'Abadla (5.400 ha), afin de contribuer à son développement.

Le ministre de l'hydraulique a achevé sa visite de travail d'une journée dans la wilaya par la visite de l'un des tronçons de l'oued Fayja au nord de Béchar, du pont de l'oued Béchar dans la zone de Jniane Diffallah (nord de la commune), ainsi que la station de relevage des eaux usées de la commune de Béchar ayant subi quelques dégâts. L'Etat et le secteur de l'hydraulique apporteront le soutien et les aides à la wilaya de Béchar pour remédier aux dégâts causés aux infrastructures hydrauliques, avec en priorité les projets de protection des inondations des communes de Béchar et Béni-Ounif, a indiqué le membre du Gouvernement au terme de sa visite.

INTEMPÉRIES AU SUD DU PAYS

Une situation "assez exceptionnelle" avec une "amélioration progressive"

La situation météorologique qui caractérise, ce mois-ci, les régions du sud du pays est "assez exceptionnelle", a affirmé Rafik Hamadache, responsable à l'Office national de météorologie (ONM), prévoyant, toutefois, une "amélioration progressive" dans les prochains jours.

"Les régions du quart sud-ouest du pays, notamment la wilaya de Tindouf, de Tamanrasset et le Sahara oriental ainsi que le Hoggar et le Tassili connaissent une situation météorologique assez exceptionnelle cette année", a précisé à l'APS M. Hamadache, chef du département de la Prévention générale à la Direction de l'exploitation météorologique.

Il a ajouté que ces régions continueront d'observer des activités pluvio-orageuses durant les après-midis et en soirées, avec une atténuation progressive dès la semaine prochaine", recommandant "une vigilance particulière" ces jours-ci.

Le même responsable a rappelé que pour le BMS émis, jeudi dernier, concernant la situation de la wilaya de Tindouf, celle-ci a "nécessité le basculement vers un niveau de vigilance maximale, à savoir le rouge et ce, pour la journée de vendredi entre 9h00 et 21h00, avec des cumuls de pluies pouvant atteindre ou dépasser les 50 mm par endroits".

Néanmoins, ces perturbations pourront s'étaler jusqu'à aujourd'hui, a-t-il mis en garde, faisant savoir qu'un cumul de pluies de 42 mm a été enregistré début septembre sur cette wilaya alors que les cumuls les plus importants de tout le mois (105 mm) ont été recensés entre les journées du 6 et du 7.

Sur la région de Tamanrasset, des pluies quotidiennes dépassant les 50 mm ont été, en outre, enregistrées.

Ces activités ont ainsi amené les services de Météo Algérie à émettre pas moins de 13 BMS depuis le début du

mois en cours, a encore détaillé son responsable, annonçant, par ailleurs, "de prochaines pluies, parfois orageuses, en particulier sur les régions de l'Intérieur, des Hauts-Plateaux et des Aurès, avec une amélioration attendue dès mardi prochain".

Tout en préconisant "une vigilance particulière par rapport à l'ensemble de ces prévisions et un suivi permanent de la situation météorologique", il a rappelé que le site de Météo Algérie (www.météo.dz) met à la disposition de ses usagers "toutes les informations inhérentes aux différents types de temps, à la carte de vigilance ainsi qu'aux phénomènes météorologiques dangereux attendus". Abordant les causes de la situation inédite qui continue d'affecter le sud du pays, M. Hamadache a expliqué que celle-ci est due "au positionnement du front intertropical qui, habituellement en fin de saison esti-

vale, opère une remontée vers le Sud du Sahara central, mais persiste encore exceptionnellement".

"Durant les années passées, on observait un recul progressif de ce front intertropical dès la première semaine de septembre, contrairement à cette année", a-t-il expliqué, rappelant que "les fortes pluies, accompagnées parfois de grêle, ont notamment touché l'axe Tindouf-Béchar, les wilayas de Naâma et El-Bayadh, ainsi que l'extrême-sud du pays vers le Tassili, le Hoggar et le Sahara oriental".

"Les pluies touchant le sud-ouest du pays s'expliquent, quant à elles, par un enfoncement de basse valeur de géopotential qui provoque un renforcement du flux du sud-ouest vers ces régions. Ce flux est très humide et occasionne de fortes averses de pluies ou de grêle, notamment sur l'axe Tindouf, Béchar, El-Bayadh et le sud de Naâma", a conclu le météorologue.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-AMÉRICAIN À HOUSTON

ExxonMobil affirme sa volonté d'investir à long terme en Algérie

Le P.-dg du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a pris part, en compagnie d'une délégation de haut niveau, aux travaux du forum d'affaires algéro-américain à Houston (États-Unis), en présence de responsables de grandes sociétés énergétiques américaines telles que ExxonMobil qui a affirmé sa volonté d'investir à long terme en Algérie, a indiqué vendredi, un communiqué du Groupe.

Lors de ce forum organisé par le Conseil d'affaires algéro-américain et la Chambre de commerce algéro-américaine, en présence de P.-dg de grandes sociétés énergétiques telles que ExxonMobil,

Chevron et Occidental, le vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles opportunités de la société ExxonMobil, John Ardil, s'est dit optimiste de travailler avec Sonatrach et a exprimé la volonté d'ExxonMobil d'investir à long terme en Algérie dans le secteur de l'énergie, compte tenu du système fiscal pétrolier incitatif accordé par l'Algérie aux investisseurs", précise le communiqué.

Il a également insisté sur "l'engagement d'ExxonMobil à adopter les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement et de réduction de l'empreinte carbone dans le cadre de ses opérations", ajoute la même source.

De son côté, la vice-présidente chargée de l'exploration internationale chez Chevron, Liz Schwarze, a salué la loi algérienne sur les hydrocarbures en vigueur, qui offre plusieurs avantages aux investisseurs, selon le communiqué.

La même responsable a qualifié l'in-

vestissement dans les hydrocarbures en Algérie de très incitatif en raison de l'existence d'une infrastructure solide, notamment le réseau de pipelines transcontinentaux et les usines de gaz naturel liquéfié, facilitant ainsi la commercialisation du gaz vers l'Europe.

Dans son allocution à cette occasion, le P.-dg de Sonatrach a mis en avant "l'engagement permanent de Sonatrach à explorer de nouveaux horizons d'investissement, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables, de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique", rappelant "les avantages et les mesures incitatives présentés par la loi algérienne sur les hydrocarbures aux investisseurs", ajoute le communiqué.

Lors de ce forum, trois séances-débats sur les secteurs du pétrole, du gaz, des énergies renouvelables et de valorisation des ressources des hydrocarbures ont été organisées.

La première séance relative à l'indus-

trie du pétrole et du gaz a connu la participation du vice-président de l'activité "Exploration & Production", Farid Djettou, qui a passé en revue "les avantages du secteur des hydrocarbures, notamment les taux de réussite de l'exploration dans le secteur des hydrocarbures, relativement élevés par rapport à la moyenne internationale, ainsi que l'infrastructure développée dans la chaîne de valeur énergétique, dans laquelle Sonatrach investit près d'un milliard USD annuellement", précise le communiqué.

De son côté, Youcef Khenfar, directeur central des Ressources nouvelles, a évoqué les potentialités énormes dont recèle l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi que les perspectives prometteuses disponibles en la matière.

Le même responsable a également rappelé la stratégie mise en place par Sonatrach visant à développer l'énergie solaire et l'énergie éolienne dans les Hauts-Plateaux et le sud du pays, ainsi que le programme ambitieux de développement de l'hydrogène vert à moyen et à long termes, a conclu le communiqué.

COOPÉRATION ALGÉRO-QATARIE

Le raccordement à l'énergie au centre des discussions entre Arkab et la délégation qatarie

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a accueilli, jeudi à Alger, une délégation de la société qatarie «Baladna, dirigée par son président, Mohamad Moutaz Al-Khayyat. Cette rencontre visait à discuter du raccordement énergétique du projet intégré algéro-qatari pour la production de lait en poudre, situé dans la wilaya d'Adrar, selon un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, qui s'est tenue au siège du ministère, les participants

ont examiné les aspects liés à l'approvisionnement en électricité et en gaz, considérés comme essentiels pour le succès de ce projet stratégique. Un exposé détaillé a été présenté, abordant les projets programmés ainsi que les solutions envisagées pour la production, le transport et la transformation de l'électricité à court, moyen et long termes, en fonction des besoins spécifiques du projet. Étaient également présents à cette rencontre le conseiller du président de la République

chargé des finances, Mohamed Boukhari, le directeur général du groupe Sonelgaz, l'ambassadeur de l'État du Qatar, ainsi que des cadres du ministère et de Sonelgaz. M. Arkab a souligné l'importance stratégique de ce projet, fruit d'une coopération privilégiée entre l'Algérie et le Qatar. Il a également indiqué que Sonelgaz avait pris toutes les mesures nécessaires, ayant lancé plusieurs projets de réalisation de transformateurs électriques après une étude technique.

BLÉ DUR

1,6 million d'hectares à cultiver pour atteindre l'autosuffisance

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à Alger, que son secteur visait à cultiver 1,6 million d'hectares de terres lors de la campagne labours-semailles 2024-2025, afin d'atteindre l'autosuffisance en blé dur l'année prochaine.

Présidant une réunion nationale de préparation de la campagne labours-semailles, avec les présidents des unions des coopératives de céréales et de légumineuses sèches, M. Cherfa a souligné que l'objectif fixé pour la nouvelle saison consiste à cultiver 3,069 millions d'hectares, dont 55% seront consacrés au blé dur (1,6 million d'hectares), tandis que plus d'un million d'hectares seront consacrés à l'orge.

Il a, à cet égard, révélé la mise à disposition de 4,2 millions de quintaux de semences et d'une quantité suff-

isante d'engrais au profit de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), afin d'atteindre l'objectif fixé. Le ministre a également souligné l'importance du lancement à temps de la campagne labours-semailles pour parvenir à produire environ 30 millions de quintaux de blé dur cette saison et éviter les retards enregistrés l'année dernière, d'autant que les pluies automnales étaient au rendez-vous. Il s'est félicité du lancement effectif, « quand bien même discret », de la campagne dans certaines wilayas. Le premier responsable du secteur a appelé les cadres de l'OAI à assurer « la disponibilité » des semences aux agriculteurs, citant les nouvelles mesures prises dans ce sens, dont la consécration d'un quota pour chaque wilaya.

Il a préconisé, en outre, de renforcer les capacités de stockage des céréales

avec les nouveaux centres qui seront réceptionnés à partir de mars prochain dans la perspective de couvrir toutes les wilayas du pays.

M. Cherfa a rappelé que « ces objectifs s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République annoncé lors de son discours à l'occasion de sa réélection pour un second mandat où il s'était engagé à atteindre 1 million d'hectares de terres irriguées, en réalisant une autosuffisance en blé dur en 2025 et en orge et maïs en 2026 ».

Le ministre a souligné que le secteur de l'agriculture et des céréales en particulier « sera la locomotive qui permettra au pays d'atteindre l'objectif tracé de 400 milliards de dollars du PIB », affirmant la disponibilité de l'État à accompagner les producteurs, en les dotant de tous les moyens nécessaires.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 74 dollars

Les prix du brut ont reculé légèrement vendredi, prenant une pause après la hausse des derniers jours liée, notamment, à la baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed). Vendredi matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, baissait de 0,39% à 74,59 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en octobre, dont c'est son dernier jour de cotation, perdait 0,14% à 71,85 dollars.

« Il s'agit d'une prise de bénéfices naturelle et presque inévitable avant le week-end » après la hausse des deux derniers jours, « basée sur la décision de la Fed concernant les taux d'intérêt », indiquent des analystes. D'après les analystes, le marché a déjà digéré la décision de la Fed. Le pétrole se stabilise ainsi autour de son plus haut niveau de prix depuis deux semaines.

Les prix du pétrole « sont toujours en bonne voie pour enregistrer une deuxième semaine consécutive de hausse, en grande partie grâce à la réduction de 0,5 point de pourcentage du taux d'intérêt » de la Fed et « à la diminution des stocks mondiaux », précisent les analystes. Les investisseurs surveillent également l'escalade des tensions géopolitiques.

EXPLOSIONS D'APPAREILS DE COMMUNICATION AU LIBAN

L'entité sioniste accusée de terrorisme



Les explosions simultanées de bipeurs et autres appareils de communication au Liban cette semaine est "tout simplement du terrorisme", a accusé, vendredi, le ministre libanais des Affaires étrangères, qualifiant l'entité sioniste d'"Etat voyou".

"Faire exploser à distance des appareils de communication de façon collective, sans aucun égard pour ceux qui les portent ou qui sont autour est une méthode de guerre sans précédent dans sa brutalité et sa terreur, ciblant des milliers de personnes d'âges différents vaquant à leurs occupations dans leurs maisons, dans la rue, à leur travail, dans les centres commerciaux, et c'est tout simplement du terror-

isme", a déclaré Abdallah Bou Habib devant le Conseil de sécurité de l'Onu. Avant la réunion, le porte-parole du secrétaire général de l'Onu a, de son côté, appelé à la "retenue maximale" de toutes les parties.

"Nous sommes très inquiets de l'intensification de l'escalade autour de la Ligne bleue (ligne de démarcation définie par l'Onu entre le Liban et l'entité sioniste), y compris la frappe meurtrière aujourd'hui à Beyrouth. Nous appelons toutes les parties à la désescalade immédiatement. Tout le monde doit faire preuve d'une retenue maximale", a déclaré Stéphane Dujarric. Des milliers d'appareils de communication sans fil avaient explosé, mardi et mercredi à Beyrouth et dans diverses autres régions du Liban, faisant au moins 37 morts et 3.000 blessés. Depuis le 8 octobre 2023, l'entité sioniste n'a pas cessé de multiplier ses attaques contre les villes du sud du Liban, faisant des centaines de morts et autant de blessés.

ONU

Le droit international interdit de "piéger" des objets civils

Le droit international "interdit" l'utilisation d'appareils "piégés" ayant l'apparence d'objets "inoffensifs", a insisté, vendredi devant le Conseil de sécurité, le Haut-Commissaire de l'Onu aux droits de l'Homme, Volker Türk. "C'est un crime de guerre de commettre des violences destinées à propager la terreur parmi les civils", a-t-il ajouté lors d'une réunion après des explosions via des cyberattaques imputées à l'entité sioniste au Liban. "La guerre a des règles", a-t-il martelé, répétant son appel pour une enquête "indépendante, rigoureuse et transparente". "Cibler de façon simultanée des milliers d'individus, que ce soit des civils ou des membres de groupes armés, sans savoir qui est en possession des appareils concernés, de leur

localisation et de leur environnement au moment de l'attaque, viole le droit humanitaire international et, le cas échéant, le droit humanitaire international", a-t-il ajouté.

"Il est ainsi difficile de concevoir comment, dans ces circonstances, de telles attaques pourraient être conformes aux principes clés de distinction, de proportionnalité et de précaution". "Ces attaques représentent un nouveau développement dans la guerre, où les appareils de communication deviennent des armes (...). Cela ne peut pas être la nouvelle normalité", a-t-il lancé. Avant la réunion, le porte-parole du secrétaire général de l'Onu a, de son côté, appelé à la "retenue maximale" de toutes les parties. "Nous sommes très inquiets de

Quatorze personnes sont tombées en martyres dans un raid de l'aviation sioniste vendredi sur la banlieue sud de Beyrouth, selon le ministère libanais de la Santé.

Le bilan du raid ciblant un appartement dans la zone d'Al-Jamous, dans la banlieue sud de Beyrouth, est "passé à 14 martyrs et 66 blessés, dont neuf dans un état critique", a précisé le ministère dans un communiqué, qui a souligné que les secouristes s'attendaient à découvrir davantage de victimes sous les décombres. Un précédent bilan faisait état de douze martyrs.

Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du Sud notamment, ont fait plus de 600 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire en cours contre Ghaza, selon les autorités libanaises. Selon l'Onu, plus de 110.000 personnes ont été déplacées dans le sud du Liban par les agressions de l'armée sioniste.

GAZA

44 martyrs dans les raids de l'armée sioniste depuis ce vendredi

44 Palestiniens, dont des enfants et des femmes, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans des raids de l'armée d'occupation sioniste qui ont pris pour cible plusieurs zones de la bande de Ghaza depuis vendredi matin, selon l'agence de presse Wafa. La Défense civile citée par l'agence Wafa a rapporté que 44 Palestiniens sont tombés en martyrs lors de raids de l'occupant sioniste visant diverses zones de la bande de Ghaza. Deux Palestiniens sont tombés en martyrs dans deux raids dans le gouvernorat du nord de la bande de Ghaza, l'un visant une maison de la famille Abou Rabie à Beit Lahia, et le second à la suite d'une frappe contre un véhicule dans la ville de Beit Hanoun, ce qui a également entraîné la blessure de plusieurs personnes. Dans la ville de Ghaza, 18 Palestiniens sont tombés en martyrs lors de 6 raids distincts : Le premier a visé une maison de la famille Sheikh dans le quartier de Daraj, entraînant la mort de 6 personnes en martyrs, dont deux femmes, tandis que 6 autres, dont 3 enfants et deux femmes, sont tombés en martyrs dans un raid qui a visé une maison de la famille Abu Al-Hatal, au centre de la ville. Par ailleurs, un Palestinien est tombé en martyr à la suite d'un bombardement contre un groupe de citoyens dans la rue Al-Shaaf. Un autre citoyen est tombé en martyr lors d'une frappe contre une maison de la famille Al-Zard, et un troisième est tombé en martyr dans la rue Al-Shaaf, à proximité de l'école Al-Hurriya, dans le quartier d'Al-Zaytoun, a ajouté l'agence Wafa qui fait état également de la mort de trois martyrs dans les environs du carrefour Al-Abbas, à l'ouest de la ville de Ghaza, lorsque les forces d'occupation sionistes ont bombardé un bus transportant des personnes déplacées. Dans le Gouvernorat Central, 10 Palestiniens sont tombés en martyrs dans deux raids de l'armée sioniste: Le premier a visé un chalet abritant des personnes déplacées, faisant 9 martyrs, dont 3 enfants et 4 femmes. Le second a visé un appartement résidentiel à l'ouest du nouveau marché du camp de Nuseirat, entraînant la mort d'un citoyen en martyr et des blessés. Dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, 14 citoyens sont tombés en martyrs dans deux raids. Le premier a visé une maison de la famille Dhair, faisant 13 martyrs, dont des enfants et des femmes, tandis que le second a visé une moto à Khirbet Al-Adas faisant un martyr et en blessant d'autres. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la ville de Ghaza depuis le 7 octobre de l'année dernière s'est alourdi à 41.272 martyrs et plus de 95.551 blessés alors que des milliers de victimes restent sous les décombres, selon le dernier bilan communiqué par le ministère palestinien de la Santé.

LIGUE DES CHAMPIONS CRB 1 - AS DOUANES 0 Le Chabab bat l'AS Douanes et file en phase de poules

Le Chabab accueillait avant-hier la formation de l'AS Douanes au stade Miloud-Hadefi à Oran. Les Rouge et Blanc ont refait leur retard, mais n'ont pas réussi à plier le match, qui a dû aller aux tirs au but pour départager les deux équipes. Cette épreuve a souri aux Belouizdadis. Il faut dire que malgré la défaite du match aller, il y avait un grand espoir de qualification. Pour cette confrontation retour, le coach a effectué deux changements par rapport à l'équipe qui avait débuté la rencontre à Bamako. Dès le coup d'envoi, le Chabab a essayé de mettre la pression et de s'installer dans le camp adverse, mais s'est confronté à une farouche opposition. Cela a duré une bonne dizaine de minutes. La première action allait intervenir à la 13e minute lorsque, le latéral droit Azzi sert Benguit sur un plateau, mais ce dernier se loupe bizarrement et rate l'opportunité d'ouvrir le score.

Les visiteurs, décomplexés, vont également se procurer une première occasion, mais heureusement sans danger pour le Chabab. Le jeu va ensuite baisser d'intensité jusqu'à la demi-heure passée, avec une occasion pour les locaux qui va déboucher sur l'ouverture du score grâce à Meziane à la 35e minute, à la conclusion d'une belle action collective. Dombia au départ, Azzi à la transition et Meziane à la conclusion. Une action simple et bien menée qui permet au CRB de prendre l'avantage. On pensait alors que ça allait être plus facile, mais pas du tout. Les Burkinabé vont sortir et porter le danger devant la cage de Zeghba, mais sans réussite. C'est sur ce score 1-0 que l'arbitre envoie les 22 acteurs aux vestiaires. Au retour de la pause, on allait assister à une autre rencontre. D'abord, les Belouizdadis ratent le coche par Mayo, et c'est là que le match bascule, puisque les visiteurs vont avoir l'emprise sur le ballon et vont se procurer trois occasions nettes de scorer, dont une qui s'est écrasée sur le poteau. Le Chabab essaie de reprendre les choses en main, mais les joueurs n'avaient pas de jus, ce qui a laissé la place à l'AS Douanes de se montrer dangereuse. D'ailleurs, le score ne va pas évoluer, et c'est aux tirs au but que les deux équipes vont être départagées. Benguit rate la première tentative, mais par la suite, Zeghba remet les compteurs à zéro avant de permettre à son équipe d'accéder à la phase de poules de la Ligue des champions. Une qualification à l'arrachée.

CLASSEMENT FIFA

La sélection algérienne se hisse à la 41^e place



La sélection algérienne de football s'est hissée à la 41e place au classement mondial de la FIFA du mois de septembre 2024 publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

La sélection algérienne, sous la houlette du technicien Bosnien Vladimir Petkovic, a gagné cinq places par rapport au dernier classement (46e), et ce, grâce aux deux dernières victoires lors des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) face à la Guinée Equatoriale (2-0) et le Libéria (3-0), pour le compte de la

1ère et la 2e journée du groupe E. Sur le plan africain, les Verts occupent toujours la 7e place, devant le Cameroun (53e mondial), le Mali (54e), et le RD Congo (58e). Dans le Top 10 mondial, l'Argentine, vainqueur de la Copa America, conserve la première place du classement Fifa devant la France, demi-finaliste de l'Euro-2024.

Le nouveau champion d'Europe, l'Espagne, garde la troisième marche du podium, suivie par l'Angleterre (4e), finaliste malheureux de l'Euro-2024.

La meilleure montée de ce nouveau ranking a été réalisée par Brunei Darussalam qui grimpe de 7 places (183e), et la Grèce qui progresse de 6 rangs (48e).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U19 (GROUPE A – 2E J) L'Algérie lourdement défaite

Pour son second match face à la Guinée, comptant pour la 20e édition du championnat d'Afrique de la catégorie des U19, le sept national a concédé une défaite inattendue sur le score de 25 à 35 mi-temps (09 – 14). La rencontre qui s'est déroulée hier vendredi à la salle Ksour Essef de la ville de Mahdia (Tunisie) a vu une belle remontada de six buts du Sept national entamée à partir de la quatorzième minute de la seconde mi-temps, mais insuffisante pour

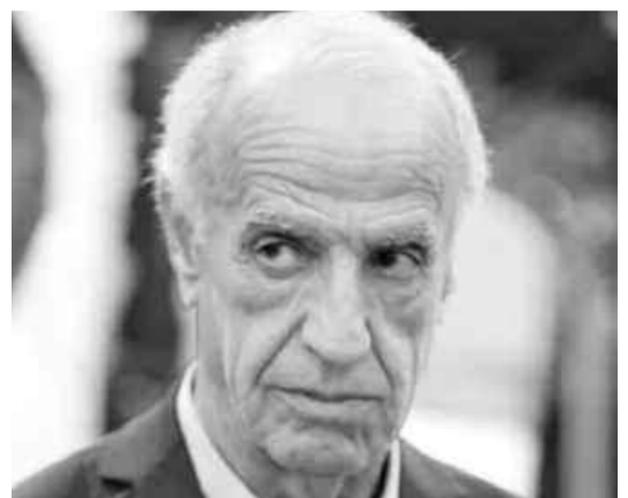
inquiéter son adversaire du jour qui a mis à profit les sorties pour deux minutes pour fautes techniques des joueurs algériens pour prendre le large. La sélection algérienne qui avait montré un visage séduisant lors de la première journée en réussissant une bonne entame à ce rendez-vous africain en prenant le dessus sur la formation du Burundi sur le score de 45 à 30 (mi-temps : 17-14), n'a pas su et n'a pas pu conserver sa bonne dynamique face à des Guinéens plus

athlétiques et adroits dans leurs tirs. Selon la formule de compétition, la phase de poules se jouera en aller simple, puis toutes les équipes se qualifieront en quarts de finale. Notons qu'avant d'aborder ce rendez-vous dans les meilleures conditions, la sélection nationale avait peaufiné sa préparation au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales de Souidania (Alger).

Allik quitte le CSA

Une page se tourne, Saïd Allik n'est plus le président du club sportif amateur (CSA) de l'USM Alger. Le président historique des Rouge et Noir quitte ce poste qu'il a occupé pendant trente ans. Remplacé par Foued Djebrouni, Saïd Allik pourrait ainsi profiter de sa retraite loin du monde du sport, en général, et du football en particulier, lui dont le

retour du côté de Bologhine a souvent été cité ces dernières années mais à chaque fois son come-back ne s'est pas concrétisé. Celui qui a bâti l'une des meilleures équipes de l'histoire du football local a eu également une brève expérience au CRB. Ce fut sa dernière sur la scène footballistique avant son retrait définitif.



**NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
REFUS DE SOINS**



20h25

TMC

Un bébé abandonné est découvert à l'arrière d'un taxi. L'enfant porteur du VIH n'a pas été soigné. En retrouvant la mère biologique, puis les parents adoptifs de l'enfant, Benson et Stabler remontent jusqu'à un médecin qui conseille à ses patients atteints du sida de ne pas se soigner. Selon le praticien, ce sont les médicaments qui sont mortels. Révulsés par le comportement du praticien, les deux policiers sont déterminés à mettre un terme à ses agissements. Ils tentent de recueillir des témoignages qui pourraient le compromettre.

LA CHUTE DU PRÉSIDENT



20h10

TF1

Mike Banning est accusé d'être le cerveau d'une tentative d'assassinat envers le président américain Allan Trumbull. Il parvient à s'échapper et devient un fugitif. Tout en évitant d'être rattrapé par le FBI, il doit trouver l'identité de celui qui menace la vie du président. Troisième (et dernier ?) volet d'une franchise aux budgets modestes et au succès constant, cette Chute du Président remplit le cahier des charges de ce type de production : de l'action, beaucoup d'action, un Gerard Butler monolithique et quelques seconds rôles prestigieux, parmi lesquels un Nick Nolte parfait en ancien ranger, père de l'immarcescible héros.

PERMIS DE CONSTRUIRE



20h10

2

Alors que l'activité est calme dans le cabinet de dentiste qu'il partage avec son ami et confrère Victor, Romain Leblanc reçoit un appel de maître Bompard, le notaire chargé de la succession du père de Romain, récemment décédé. Le dentiste, qui n'avait pas vu son père depuis des décennies, apprend que celui-ci, amoureux de la Corse à la fin de sa vie, a acheté un terrain constructible sur l'île. Sa dernière volonté : que Romain bâtisse là-bas la maison qu'il aurait voulu habiter. Après avoir été mis en contact avec Muller, un architecte de renom, Romain et sa femme Cécile quittent Paris pour la Corse.

**BROKENWOOD
ON NE CHOISIT PAS SA FAMILLE**



20h10

3

Une réception extravagante célèbre les 90 ans de Dolly dans sa demeure ancestrale. Le jour suivant, la situation prend une tournure macabre avec la découverte du cadavre d'une jeune inconnue dans le véhicule d'une convive. Simultanément, on apprend le décès nocturne du frère gravement malade de l'hôtesse. L'équipe d'investigation, menée par Mike, se lance dans une enquête complexe. Ils scrutent les dynamiques familiales tendues et déterrent des secrets longuement dissimulés, s'efforçant de distinguer la vérité des apparences trompeuses dans cette affaire aux multiples facettes.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

COCO AVANT CHANEL



19h55

arte

Enfant, Coco Chanel attendait tous les dimanches que son père vienne la chercher dans l'orphelinat où il les avait déposées, elle et Adrienne, sa sœur. Des années plus tard, elles chanteront ensemble dans un beuglant de Moulins. Elles y rencontreront toutes les deux des hommes qui changeront leurs vies. Adrienne tombe amoureuse d'un baron et s'installe avec lui près de Paris. Coco va rejoindre Etienne Balsan, un riche propriétaire de chevaux de course. Même s'il cherche à la cacher, elle parvient peu à peu à s'imposer dans son monde. Elle y fait la connaissance de Boy Capel...

**FACE À L'HISTOIRE : LÉON
BLUM, UNE VIE HÉROÏQUE**



20h05

5

Retour sur le début de parcours de Léon Blum, dont le destin unique l'amènera à devenir l'une des plus grandes figures politiques françaises de son siècle. Le jeune Léon Blum, fils de commerçant, s'intéresse très vite à la littérature et se distingue par ses facilités à l'école. Il devient plus tard un critique théâtral à succès avant d'intégrer le monde de la politique. Ce sont notamment l'affaire Dreyfus et la Première Guerre mondiale qui aiguillent son destin. Dans le contexte d'une gauche divisée entre socialistes et communistes, son ascension est fracassante.

ZONE INTERDITE



20h10

6

Un jeune Français sur deux souffre d'anxiété ou de symptômes dépressifs. Pendant plus d'un an, nous avons enquêté sur leur mal-être, recueillant des témoignages rares. Dans un quotidien hyperconnecté, les écrans et réseaux sociaux dominent leur vie, avec un impact alarmant sur leur santé mentale. Les spécialistes alertent : plus de quatre heures de réseaux par jour multiplient par trois le risque d'anxiété, surtout chez les filles. Ce documentaire donne la parole aux jeunes, parents et soignants, et explore les solutions face à cette crise.

**LES PETITS MEURTRES
D'AGATHA CHRISTIE**



20h05

**Chérie
25**

L'ex-mari d'Alice Avril, Robert Vasseur, est accusé d'avoir égorgé une vieille dame pour lui voler ses économies. Véritable porte-poisse, l'ex-époux encombrant se réfugie chez Alice. Soupçonnée de complicité, elle est mise sous les verrous par le commissaire Laurence. Mais ce dernier pense qu'Alice est innocente. Il doit trouver un moyen de pousser ses investigations plus loin pour le prouver. De ce fait, il oriente son enquête sur les habitants de l'immeuble où vivait la victime, dont un auteur de théâtre...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Libre

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com

Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:03
Dohr	12:40
Asr	16:07
Maghreb	18:44
Icha	20:07

PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN :

« L'AFRIQUE A LES CAPACITÉS ET LE SAVOIR-FAIRE POUR AVOIR UN SIÈGE PERMANENT AU CSNU »

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a réitéré la demande de l'Afrique pour une représentation permanente au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), affirmant que le continent africain « a les capacités et le savoir-faire nécessaires ».

« Nous avons les capacités, nous avons le savoir-faire et l'Afrique doit avoir la place qui lui revient dans le système des Nations unies et dans ses différentes structures », a-t-il indiqué jeudi dans une déclaration aux médias au cours d'une visite au salon de l'aéronautique, de l'espace et de la défense, qui se tient sur la base aérienne de Waterkloof, à Centurion. Il a ajouté que « l'Afrique était aussi en droit de disposer d'un droit de veto, afin d'éviter d'être reléguée à une participation de seconde zone », soulignant qu'« il était inacceptable que le continent, qui compte 1,3 milliard d'habitants, ne soit

pas représenté au sein de cette instance ».

Le Conseil de sécurité se compose de 15 membres, dont cinq membres permanents : Chine, États-Unis, la Russie, la France et le Royaume-Uni, et 10 membres non permanents, élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans, dont l'Algérie.

Pour rappel, le SG de l'ONU, Antonio Guterres, avait appelé en août dernier à une réforme urgente du Conseil de sécurité, critiquant sa structure obsolète et le manque de représentation de l'Afrique, qui, selon lui, porte atteinte à la crédibilité de l'organe et à sa légitimité mondiale.

« Nous ne pouvons pas accepter que cet organe mondial de paix et de sécurité prééminent n'ait pas de voix permanente pour un continent de plus d'un milliard de personnes, ni que les points de vue de l'Afrique soient sous-estimés sur les questions de paix et de sécurité, tant sur le continent que dans le monde », avait insisté le chef de l'ONU.

Les États-Unis avaient annoncé, de leur côté, la semaine dernière qu'ils étaient favorable à l'octroi à l'Afrique de deux sièges permanents au sein du CSNU. « Les États-Unis soutiennent la création de deux sièges permanents pour l'Afrique au Conseil », comme revendiqué par les pays africains, a déclaré l'ambassadrice améri-



caine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, lors d'une conférence organisée par le centre de réflexion Council on Foreign relations.

LIGUE 1 MOBILIS :

« L'application de la VAR se fera de manière graduelle »

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi a exprimé sa satisfaction quant à l'introduction de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dans le championnat de Ligue 1 dès l'entame de cette nouvelle saison 2024/2025. « Le championnat d'Algérie de Ligue 1 vient de se doter de la technologie de la VAR pour la première fois. C'est un défi que nous avons relevé. L'application de cette technologie se fera de manière graduelle jusqu'à son application dans toutes les rencontres du championnat », a déclaré Sadi au site officiel de la confédération africaine de football (CAF).

La technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage a été officiellement introduite dans le championnat de Ligue 1 Mobilis ce week-end, à l'occasion des matchs ES Sétif - MC El Bayadh (1-0) et Olympique Akbou - NC Magra (1-0), comptant pour la première journée de la nouvelle saison 2024-2025. M. Sadi a également souligné « l'aide précieuse » de la CAF dans la mise en œuvre de ce projet, notamment à travers la formation de 35 arbitres algériens à cette technologie. « La Fédération algérienne de football s'efforce de se hisser au niveau des standards internationaux et de mettre en application les recommandations de la FIFA. Nous remercions également la CAF pour son soutien, notamment dans la formation de nos arbitres à l'utilisation de la VAR », a-t-il ajouté. En février dernier, le président de la FAF avait annoncé le lancement de la VAR en championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison 2024-2025. Quelques semaines plus tard, la FAF avait lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR, tout équipés. Pour rappel, la VAR a été utilisée à partir des quarts de finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, en demi-finales, et en finale, disputée le 5 juillet et remportée par le CR Belouizdad face au MC Alger (1-0).

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

66 morts et 250 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 66 morts et 250 blessés dans 144 accidents corporels de la route survenus au cours de cette semaine.

Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeurait « la principale cause de ces accidents », en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs étaient à l'origine de 118 accidents, dont 15 à cause de la conduite à gauche, 14 engendrés par l'inattention du conducteur et 32 dus à l'excès de vitesse, tandis que les piétons ont causé 14 accidents.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (13 accidents), suivie des wilayas de Constantine (10), Tizi-Ouzou et Oran (9 chacune) et Mila (7), a-t-il fait savoir.

Par rapport à la semaine dernière, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+14), de morts (+23) et de blessés (+31), selon le même responsable.

Par ailleurs, le Sergent-chef Amrani a fait part du lancement par le Commandement de la Gendarmerie nationale, d'une campagne de sensibilisation à l'occasion de la rentrée sociale et scolaire, à partir de jeudi jusqu'au 3 octobre prochain. Cette campagne sera lancée sous le slogan « Prudence sur la route, sécurité pour tous » en vue de sensibiliser aux accidents de la route et à leur impact sur la sécurité routière.

OPÉRA D'ALGER

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX ATELIERS DE FORMATION À PARTIR D'AUJOURD'HUI



L'Opéra d'Alger «Boualem-Bessaïeh» a annoncé l'ouverture des inscriptions aux ateliers de formation et de perfectionnement dans plusieurs spécialités artistiques, à partir du 22 septembre courant, et ce dans le cadre de la saison 2024/2025, indique un communiqué de l'Opéra.

« En prévision du lancement de la nouvelle année de formation, l'Opéra d'Alger annonce la reprise de ses ateliers de formation et de perfectionnement dans cinq spécialités artistiques, encadrés par des enseignants qualifiés, expérimentés et ayant reçu une formation académique internationale », précise le communiqué.

La date d'inscription a été fixée du 22 septembre au 6 octobre, de 09h00 à 15h00. A l'occasion de la saison 2024-2025, des places pédagogiques ont été ouvertes dans cinq spécialités, à savoir la danse (danse classique), la musique (piano, guitare, violon), ainsi que le chant (chant polyphonique).

Les jours de formations au niveau de ces ateliers auront lieu les vendredi, samedi et mardi soir. Pour pouvoir s'inscrire, les candidats doivent être âgés de plus de 7 ans, à l'exception de l'atelier de la danse classique (5 ans et plus).